

Etude MARQUET
Huissier de Justice
22 M rue Grange du Chapitre BP 60012
16230 MANSLE
Tél: 05.45.20.38.44 Fax: 05.45.20.76.47
www.huissier-charente.fr

Paiement sécurisé par CB sur simple appel téléphonique
ou sur le site internet

Etude ouverte de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
etude@huissier-marquet.fr



Affaire : EDPR/qdd
Dossier : MD03099
Vos Réf :
Rappeler obligatoirement le N° du dossier

A DESTINATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

A LA REQUETE DE :

EDPR France Holding, société par actions simplifiées à associé unique, dont le siège social est Tour Lumière Aile Sud, 6^{ème}, étage 40, avenue des Terroirs de France 75012 Paris, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

J'ATTESTE AVOIR PROCÉDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

J'ai constaté l'affichage de l'avis de l'enquête publique relative au projet de parc éolien de Montjean. Cet affichage a été apposé sur le lieu de réalisation de l'opération objet de l'enquête publique :

- 2 panneaux sur la RD303 entre Montjean et Eparnon
- 1 panneau sur la RD19 entre Montjean et Bannières
- 1 panneau lieu dit chez Sicaud sur la commune de Montjean direction Lorigné

Ainsi que dans les mairies des différentes communes concernées à savoir :

- LES ADJOTS
- MONTALEMBERT
- LIMALONGES
- PLIBOU
- MAIRE LEVESCAULT
- LA CHAPELLE POUILLOUX
- MELLERAN
- HANC
- PIOUSAY
- LORIGNE
- SAUZE VAUSSAIS
- MONTJEAN
- LA FORET DE TESSE
- LA MAGDELEINE
- THEIL RABIER
- PAIZE NAUDOUIN EMBOURIE

ANNEXE N° 16

MANSLE le : 28 Décembre 2017

SASU EDPR France Holding

Tour Lumière Aile Sud, 6^{ème} étage
40, avenue des Terroirs de France
75012 PARIS

- EMPURE
- VILLEFAGNAN
- LA FAYE
- RUFFEC
- BERNAC
- LA CHEVRERIE
- VILLIERS LE ROUX
- LONDIGNY
- ST MARTIN DU CLOCHER

Pour ce faire j'ai procédé à différents passage :

- En date du 24 octobre 2017, soit quinze jours avant le début de l'enquête publique
- le 8 novembre 2017, jour du début de l'enquête publique
- le 28 novembre 2017 à la moitié du délai de l'enquête
- le 16 décembre, après la fin de l'enquête publique.

Les affichages susvisés étaient présents dans chacune des mairies et sur le site du parc éolien lors de mes passages du 24 octobre 2017, 8 novembre 2017, 28 novembre 2017.

Cependant lors de mon dernier passage du 16 décembre 2017, l'affichage avait été retiré de certaines communes dès la fin de l'avis d'enquête publique, à savoir les communes suivantes :

- Villefagnan
- Empure
- Sauzé Vaussais
- Montjean
- La Magdeleine
- Les Adjots
- Bernac

L'affichage était tout de même présent sur les autres communes ainsi que sur le site du parc éolien.

Pour faire valoir ce que de droit.

